



*Déclaration de la Roumanie*  
*Ambassadeur Maria Ciobanu*

**Groupe de travail EPU, 15<sup>ème</sup> session**  
**Examen du Grand-Duché de Luxembourg**  
**- le 24 janvier 2013 -**

Monsieur le Président,

La Roumanie salue la délégation du Grand-Duché de Luxembourg et félicite le gouvernement luxembourgeois pour la qualité du rapport national et de la présentation réalisée aujourd'hui.

En tant que membre du Troïka, la Roumanie sera honorée de collaborer avec la délégation du Luxembourg en vue de la rédaction du rapport de son EPU.

En ce qui concerne la situation des droits de l'homme au Luxembourg, la Roumanie salue la ratification de plusieurs traités depuis le premier examen en 2008, tels le Protocole facultatif à la Convention contre la torture, la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif, le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.

Nous aimerions aussi exprimer notre appréciation pour les conventions ratifiées et les mesures adoptées dans le domaine du combat de la traite des êtres humains, ainsi que pour l'adoption d'un plan national d'action visant l'intégration et le combat de la discrimination. La Roumanie souhaite recommander aux autorités luxembourgeoises de continuer à renforcer les capacités d'action dans ces domaines.

Merci, Monsieur le Président.